

Les Elus Titulaires
CABRERA François
Secrétaire Général CCE
RENCKLY Josiane
Trésorière Adjointe CCE
POINSOT Pascal
Secrétaire Adjoint CCE

BOES Denis
MANIJEAN Bruno

Les Elus Suppléants
RABUSSIER Monique
LELAN Thierry
ROBARDET François
OUCHEN Sarah
MARTIN Pascal

Les Représentants Syndicaux
NICOLI Gilles
JOUAN Cyril

Les Secrétaires CE
SALOMON Michel
Siège
DONNAT Nicole
Commercial France
VEUILLEZ Paul
Informatique
JULIA Christian
Com. International et DOM

Le Dôme Bât. 5 - 4e étage
5, rue de la Haye
BP11201 Tremblay-en-France
95703 ROISSY CDG Cedex
Tél. 01 41 56 04 83/84
Fax : 01 41 56 04 98
contact@cfdtairfrance.com

En direct du CCE...

Pas de licenciements secs, mais...

Lors de la session du **CCE du 25 mars**, monsieur Gourgeon a exposé la situation de l'entreprise, face à la crise. Il a présenté une nouvelle série de mesures d'adaptation organisationnelle.

Elles répondent, avec d'autres, à un double objectif : « **préserver la trésorerie et l'emploi en faisant tout pour éviter les plans sociaux** ». Ces mesures pourraient n'être que temporaires en fonction de l'évolution de la crise :

- « *Mise en place d'un plan simple et équitable de **programmation spécifique de jours non travaillés*** ». Cela concernerait les congés annuels, jours RTT et CJT, prises de CHS et jours Comptes Epargne Temps. Il s'agirait, par exemple, de la prise des jours RTT ou CJT au moment où cela intéresse l'entreprise.
- « *Concertation sur les conditions d'accompagnement de **salariés qui se verraient reclassés dans un poste de niveau inférieur*** ». Ces circonstances devraient être limitées. Le niveau de classement et de salaire ne pourrait être touché. Il s'agirait de ne pas bloquer des mouvements de salariés nécessités par les évolutions de l'entreprise.
- « *Lancement d'une **négociation sur la mise en place et les conditions d'un congé de réorientation professionnelle*** ». Il s'agit là de négocier des conditions attractives pour assister la naissance d'un projet personnel hors de l'entreprise.
- « *Ouverture d'une concertation sur les modalités spécifiques d'accompagnement des salariés en sureffectif demandeurs d'un **congé sabbatique ou sans solde*** ».
- « *Développement du **temps partiel*** ». Il s'agit de rechercher de nouvelles possibilités de temps partiel où les périodes de repos répondraient aux attentes de l'entreprise et du salarié.

Exposé du Directeur Général sur la situation du groupe

L'activité reste basse et imprévisible quant à son évolution. Le groupe entend pouvoir ajuster ses prévisions avec réactivité, tant à la baisse qu'à la hausse en fonction des « signaux du marché ». La situation française n'est pas la plus mauvaise : la chute des ventes en agence, en Allemagne, en Grande-Bretagne ou en Espagne est plus élevée qu'en France, pour l'ensemble des compagnies.

La trésorerie du groupe a sensiblement baissé en quelques mois.

Des données confidentielles ont été projetées et commentées. Nous ne pouvons en évoquer que la tendance générale :

Activité Passage :

Le transport de passagers continue d'être sensiblement inférieur à ce qu'il était l'an passé. Les secteurs les plus touchés sont l'Asie, l'Amérique et l'ensemble Europe/Domestique. L'Afrique et le secteur Caraïbes/Océan indien sont moins impactés mais on a perdu des clients sur les Antilles. Globalement, les recettes unitaires chutent fortement.

Activité Fret

Ce secteur a effacé cinq années de croissance ! La nécessaire réduction des capacités se fait par l'immobilisation d'avions tout cargo. **AF ne fera voler que 7 avions cargo. KLM et Martinair réduisent aussi leur flotte** et la direction affirme qu'une certaine équité est respectée entre les trois compagnies quant à l'effort de réduction. Le groupe utilisera les avions les plus adaptés de nos trois compagnies en fonction du trafic concerné.

On assiste actuellement à une phase de déstockage limitant le fret aérien.

A terme, même si la crise perdure au même niveau, nous espérons que les stocks nécessaires au fonctionnement des entreprises conduisent à une certaine reprise de notre activité cargo.

Lancement d'une nouvelle classe : *Première voyageur*

Air France introduit un nouveau concept : une **classe intermédiaire entre la classe Affaires et la classe économique**. Il s'agit d'offrir un confort supérieur à celui de la classe économique (qui prend le nom de classe *voyageur*) à ceux qui le souhaiteraient sans pouvoir accéder à notre classe Affaires, aux tarifs plus élevés.

Plusieurs compagnies, dont British Airways ou *L'avion* à Orly, ont déjà introduit ce concept.

Nos commentaires, nos interventions :

Sur la crise :

La recherche de synergies supplémentaires entre AF et KLM a déjà conduit à des frictions entre AF et KLM sur certains dossiers, tels le fret ou certains projets informatiques. C'est inquiétant.

La direction développe de nouvelles mesures d'adaptation dont certaines vont concerner tous les salariés. L'intention affichée de protéger l'emploi est appréciable. Nous redoutons néanmoins la pression qui va s'exercer sur de nombreux salariés. A ce stade, les nouveaux projets de la direction restent trop imprécis. Nous serons présents et vigilants pour limiter au strict minimum les contraintes des salariés. Nous demandons l'élargissement des efforts entrepris autour de la protection de l'emploi à l'ensemble du groupe.

Sur le Fret :

Nous insistons pour que les réductions de flotte soient équitables entre Air France, KLM et Martinair. Tous les efforts doivent être faits pour que les salariés confrontés à cette réduction n'aient pas à faire les frais d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

Sur les escales et les centres de Ventes à Distance :

Nous nous inquiétons des pressions exercées sur la mobilité des salariés, souvent sans application rigoureuse des accords en vigueur. Ceci sans que les élus puissent apprécier la pertinence des mobilités demandées, même s'il s'agit de sauver des emplois. Nous déplorons également les discours contradictoires des directions (Commercial et Exploitation).

Sur le produit Première voyageur :

Le concept paraît bon. Mais, il y a un risque de glissement des passagers qui volent encore en classe Affaires vers cette nouvelle classe moins rémunératrice. Enfin, les représentants des PNC n'ont pas été consultés alors qu'ils seront les premiers au contact du nouveau produit.

Les élus CFDT au CCE

Visitez notre site Internet : www.cfdtairfrance.com